

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2838

présenté par

M. Rudigoz, Mme Agresti-Roubache, M. Sorez, M. Vojetta, M. Perrot, Mme Colboc et
Mme Chandler

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.